

puis en celle de Tramassac et finalement seroit venue entrer en la grande rue Saint-Jehan par celle de la montée dicte du Garilhan (1) conduit en lad. grande rue Saint-Jehan, et de là par lad. grand rue seroient entrez dans l'église parrochiale de Sainte-Croix (2), en laquelle l'enfant auroit esté baptisé par le sieur official du Soleil, en présence de Monsieur l'Archevesque; et pour ce que lesd. sieurs Prévost des marchans et Eschevins ayans voulu déférer l'honneur à lad. marraine de donner le nom à l'enfant, elle ne l'auroit voulu accepter, disant que c'estoit chose qui appartenoit à lad. ville, il auroit esté nommé par lesd. sieurs Prévost des marchans et Eschevins, LÉON-FRANÇOIS, suivant le désir dud. seigneur de Saint-Chamond.

Pendent toutes lesquelles cérémonies, les trompettes, violons et la musique auroient sonné, joué et chanté par tout tant et sy longuement que la compagnie auroit demeuré dans l'église.

Laquelle compagnie, les cérémonies requises parachevées, s'en seroit retourné au mesme ordre qu'elle estoit venue au logis dud. seigneur de Saint-Chamond par le chemin le plus court et le plus droict, ou estans lesd. sieurs Prévost des marchans et Eschevins auroient présenté l'enfant à Madame de Saint-Chamond avec parolles dignes d'ung tel acte, laquelle auroit fait démonstration d'estre très-joyeuse d'ouyr nommer son fils Léon-François, et très-contente de l'honneur que la ville luy avoit rendu.

Ce fait, lesd. sieurs Prévost des marchans et Eschevins

(1) Cette rue se nomme aujourd'hui rue de la Fronde; la montée seule a conservé le nom de Garillan.

(2) L'église paroissiale de Sainte-Croix a disparu à la Révolution; elle était contiguë à l'église de Saint-Etienne, qui la séparait de la Cathédrale.